

ASEVI

réunion mensuelle du mercredi 14 mars 2012 à la MJC

présents : Yannick Jamain – Christian Guin – Annie Ferté – Michèle Loeber

I) vie de l'association :

Depuis la rentrée d'octobre les réunions mensuelles continuent d'avoir lieu le deuxième mercredi de chaque mois à la MJC mais plus personne ne fait de compte rendu.

Sur la suggestion d'Annie nous ferons un compte rendu toutes les trois séances – en espérant qu'il y aura plus de volontaires.

II) Date de l'assemblée générale:

Nous proposons 3 dates au choix (*il faut que vous nous indiquiez votre/vos préférences*)

le samedi 12 mai aux Foulons – le mercredi 6 juin à la MJC – le samedi 9 juin au chalet (?)

III) Compte rendu par Christian de la rencontre avec le sous-préfet le 9 mars 2012

(le collectif des associations était représenté par J. Brudieux, L. Champetier, D. Farret, C. Guin, G. Falaize et P. Sergent)

Le sous-préfet est accompagné de 4 membres de la DDT (direction départementale des territoires) et l'écoute est attentive.

Avant de modifier le PPRI de l'Yvette il reste à faire les autres PPRI de l'Essonne : 2012 Yerres Essonne, 2014 Orge et Salmouille, 2015 Bièvre (pilotage Yvelines), Juine et après (vers 2016?) la révision du PPRI de l'Yvette.

Tout le bassin versant de la rivière sera pris en compte (et non plus seulement le cours de la rivière dans le département Essonne).

Les dispositions deviendront plus contraignantes. Ils n'ont pas contesté un certain nombre d'anomalies comme p.e. Des crues centennales au PPRI et des bassins de rétention pour des crues vingtennales. C'est aux communes d'imposer leurs règles et de faire les contrôles.

Proposition par le Sous-préfet de se rencontrer régulièrement une fois par an pour faire un bilan de terrain.

Les associations décident d'adresser une lettre aux maires pour leur faire part de ce compte rendu.

IV) Enquêtes publiques en cours:

- démantèlement du réacteur Ulysse à Saclay (jusqu'au 31 mars) A la demande de la CLI Michèle a rédigé un avis (pour ENE).

- Périmètre des zones agricoles protégées et des espaces naturels sensibles sauvegardés de l'OIN (ZNAPF) : *Attention : chacun individuellement doit participer pour que son avis puisse être pris en compte.*

Nous notons que le comité consultatif n'a pas été consulté pour l'élaboration de ce périmètre que la carte du périmètre de la zone n'intègre pas les surfaces classées en ENS, que le versant boisé sud du plateau de Saclay (Orsay – Palaiseau) n'y figure pas que le Conseil Général a donné un avis défavorable.

que le collectif des associations a sollicité l'avis du SIAH pour les répercussions que pourrait avoir une imperméabilisation de ce versant en cas de constructions immobilières.

- Enquête publique sur le plan d'exposition au bruit des avions d'Orly

Michèle a été consulté le dossier d'enquête et le registre. Peu de commentaires – notamment rien de l'Avna! Il semble que la zone C soit supprimée où « des constructions individuelles non groupées sont autorisées à condition d'être situées dans un secteur déjà urbanisé et desservi par des équipements publics... et des opérations de réhabilitation et de réaménagement peuvent être autorisées. »

Christian accepte de rédiger un avis au nom de l'association.

V) Prochaine réunion le Mercredi 11 avril